

INTRODUCTION

La situation sécuritaire dans la région de Tillabéri demeure instable, les 13 départements que compte la région sont déclarés toujours en état d'urgence. Depuis le début de l'année 2021, une recrudescence des violences / attaques de grande ampleur contre les populations civiles a été enregistrée, souvent accompagnées par les vols / pillages des ressources et des bétails à grande échelle; l'incendie de maisons et de greniers; les attaques contre les écoles et les centres de santé. Les populations civiles sont de plus en plus exposées à des nouvelles stratégies adoptées par les groupes armés non étatiques (GANE), telles que l'envoi d'« ultimatum » ou l'utilisation d'engins explosifs improvisés (EEI) sur les axes routiers. La formation au niveau communautaire de groupes armés d'autodéfense et le risque d'une dérive intercommunautaire du conflit dans la région représentent également des menaces pour la protection des populations civiles.¹

Cette dégradation du contexte sécuritaire entraîne d'importants mouvements de populations. Au 31 décembre 2020, plus de 120 000 personnes déplacées internes (PDI) et réfugiées se trouvaient dans la région de Tillabéri : le nombre de PDI s'élevait à plus de 82 000, contre 57 000 en fin décembre 2019². En mars 2021, il a été rapporté que le nombre de personnes déplacées (PDI et réfugiées) dans les régions de Tillabéri et Tahoua avait augmenté de 47% au cours des 12 derniers mois³.

En coordination avec le Cluster Protection, entre le 30 mars et le 16 avril 2021 REACH a conduit une évaluation en protection dans la région de Tillabéri, pour compléter les mécanismes d'évaluation et de suivi existants (*Protection Monitoring*, RRM⁴ etc.), et pour **fournir une vue d'ensemble sur les risques de protection des populations déplacées, y compris sur des thématiques telles que les violences basées sur le genre (VBG) et les mécanismes de référencement existants.**

Cette évaluation a été financée par le *Bureau of Population, Refugees, and Migration* (BPRM). Les termes de référence de l'évaluation sont disponibles en [ligne](#).

MÉTHODOLOGIE

L'évaluation a couvert 56 sites⁵ dans les 10 départements de la région de Tillabéri où la présence de personnes déplacées (PDI et réfugiées) a été signalée⁶ : Abala, Ayerou, Baileyara, Banibangou, Bankilaré, Gotheye, Ouallam, Téra, Tillabéri et Torodi.

Une méthodologie mixte a été adoptée incluant un volet quantitatif et un volet qualitatif. Des entretiens en face à face ont été effectués par les équipes REACH auprès de 277 informateurs clés (IC) dans 56 sites, sur la base de trois questionnaires distincts⁷ :

1. Un questionnaire sur la **situation générale en termes de protection**⁸ ;
2. Un questionnaire sur les **VBG** et la **protection de l'enfance (PE)**⁹ ;
3. Un questionnaire portant sur les **mécanismes de référencement** existants¹⁰.

	Protection générale	VBG - PE	Référencement
# d'IC interrogés	135	74	68
# de sites évalués	55	53	53

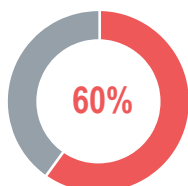
Pour le volet qualitatif, un total de 54 groupes de discussion (GD) ont été réalisés dans 10 sites pré-identifiés, auprès de participants répartis par groupe d'âge, de genre et de statut : filles déplacées (15-17 ans), garçons déplacés (15-17 ans), femmes déplacées (18+), hommes déplacés (18+), femmes hôtes (18+), hommes hôtes (18+).¹¹

Des fiches d'informations (4) ont été réalisées afin de présenter les résultats quantitatifs principaux de cette évaluation. **Cette fiche présente l'analyse des principales informations rapportées par les IC travaillant dans les mécanismes de référencement et suivi de la protection dans les sites évalués**¹².

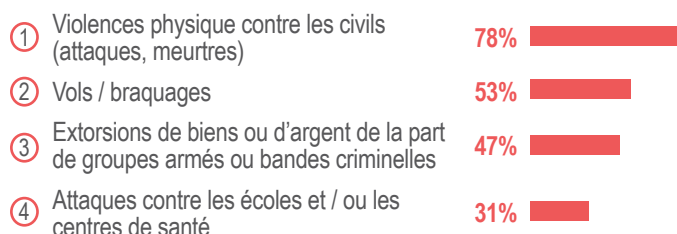
L'unité d'analyse dans tout le document est la proportion de sites et / ou d'IC. Les résultats¹³ doivent être considérés comme indicatifs et non représentatifs de la situation dans les sites évalués.

INCIDENTS SÉCURITAIRES

Proportion de sites dans lesquels les IC ont rapporté que des incidents sécuritaires ont eu lieu sur le site au cours des 6 mois précédant la collecte de données :



4 types d'incidents sécuritaires les plus rapportés, selon les IC et par proportion de sites :^{14 15}

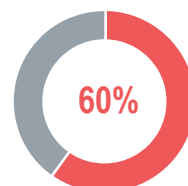


3 principaux groupes les plus affectés par les incidents sécuritaires, selon les IC et par proportion de sites :^{14 15}

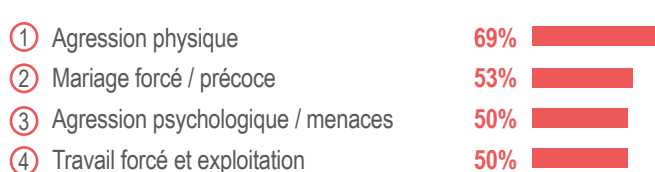


ATTEINTES À L'INTÉGRITÉ DE LA PERSONNE¹⁶

Proportion de sites dans lesquels les IC ont rapporté que des atteintes à l'intégrité de la personne ont eu lieu sur le site au cours des 6 mois précédant la collecte de données :



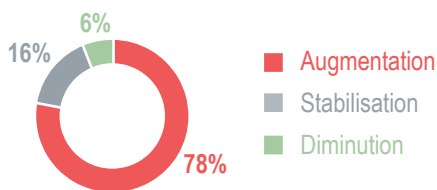
4 types d'atteintes à l'intégrité les plus rapportés, selon les IC et par proportion de sites :^{14 17}



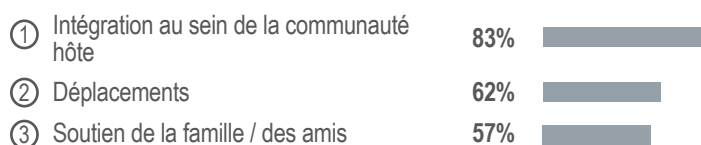
3 principaux groupes les plus affectés par les atteintes à l'intégrité, selon les IC et par proportion de sites :^{14 17}



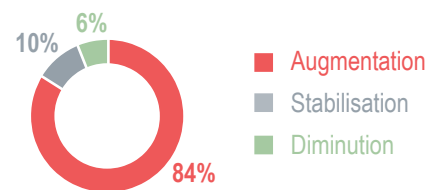
Evolution des occurrences d'incidents, selon les IC et par proportion de sites :¹⁵



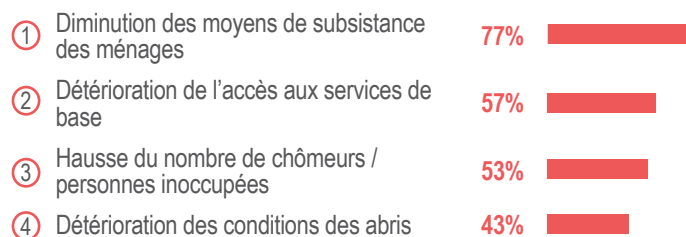
3 principaux mécanismes ("capacités") grâce auxquels les personnes ont pu faire face aux incidents sécuritaires, selon les IC et par proportion de sites :^{14 15}



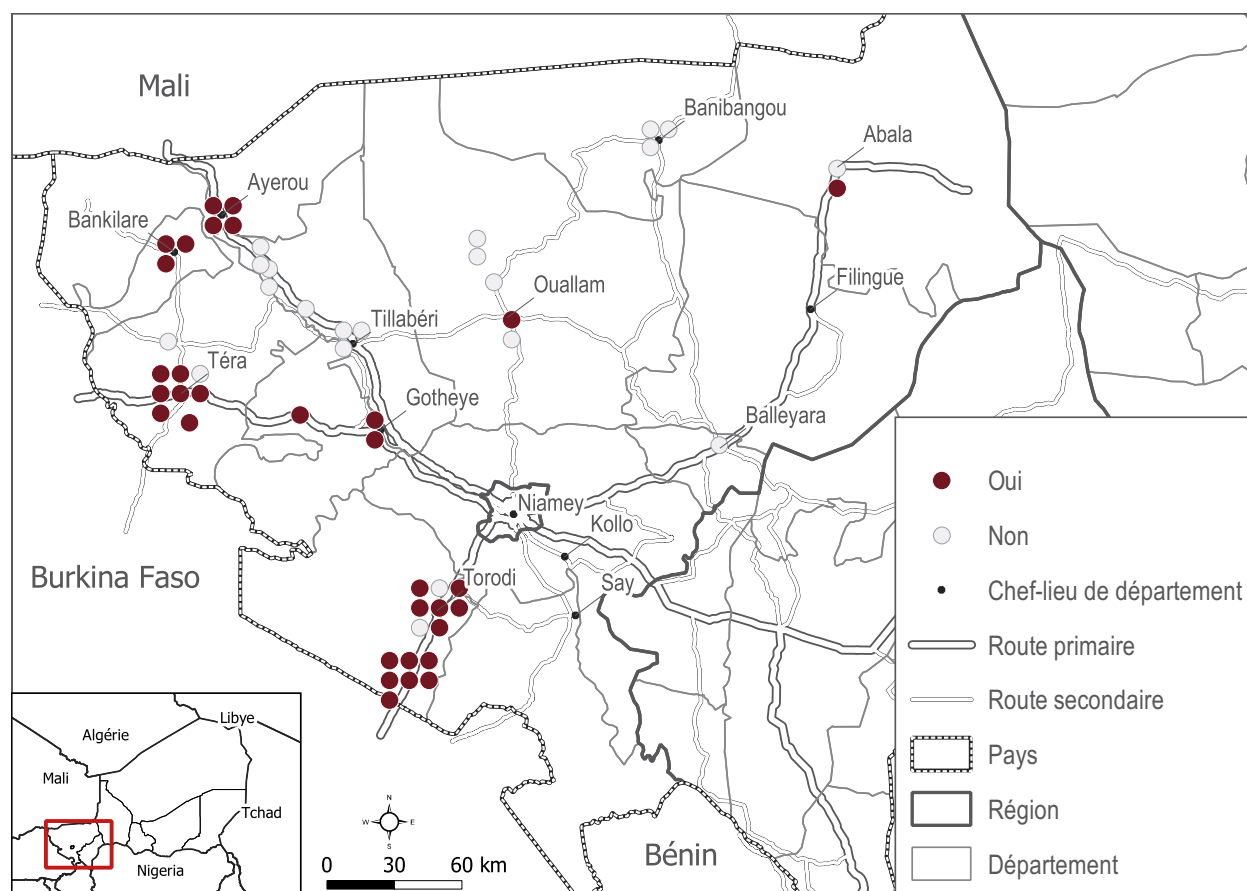
Evolution des occurrences d'atteintes à l'intégrité, selon les IC et par proportion de sites :¹⁷



4 principales raisons à l'augmentation des atteintes à l'intégrité de la personne, selon les IC et par proportion de sites :^{14 18}



Carte 1. Sites dans lesquels les IC ont rapporté que des atteintes à l'intégrité de la personne ont eu lieu au cours des 6 mois précédant la collecte de données

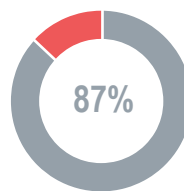


MÉCANISMES DE RÉFÉRENCEMENT¹⁹ EXISTANTS DANS LES SITES / LOCALITÉS

3 mécanismes de protection au niveau communautaire les plus souvent signalés comme existants par les IC, par proportion de sites :¹⁴

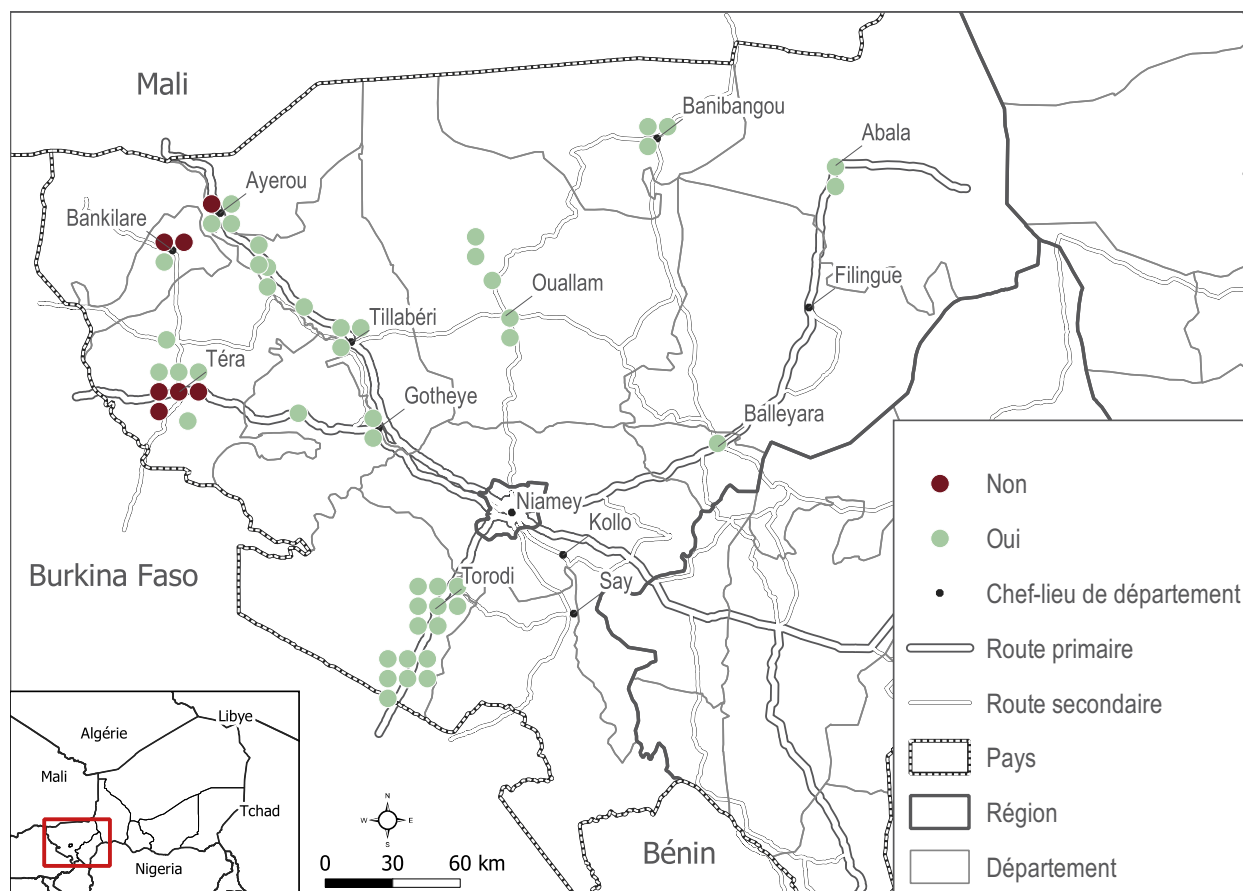


Existence de voies de référencement dans le site / la localité, selon les IC et par proportion de sites :

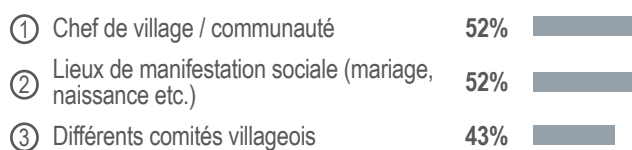


Existence d'au moins une des voies de référencement suivantes : appui psychosocial et médical, éducation, services de conseil, accès aux documents d'état civil / actes ou extraits de naissance, suivi judiciaire, programme d'activités génératrices de revenu (AGR).

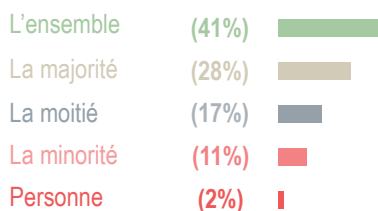
Carte 2. Sites dans lesquels les IC ont rapporté l'existence d'au moins une voies de référencement



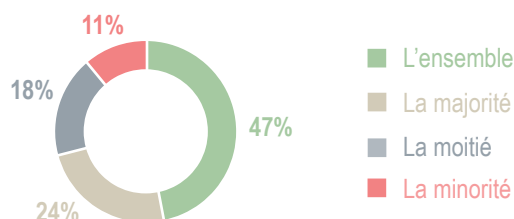
3 principales sources d'information concernant les voies de référencement existantes, selon les IC et par proportion de sites :^{14 20}



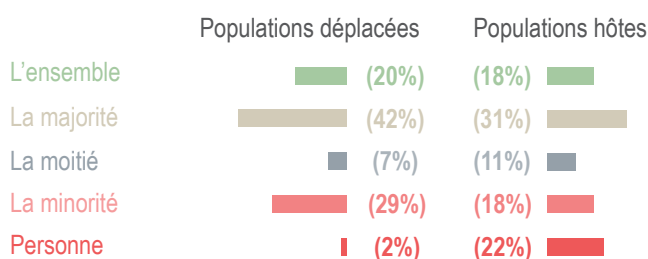
Partie estimée des populations déplacées et hôtes ayant connaissance des voies de référencement existantes, selon les IC et par proportion des sites :²⁰



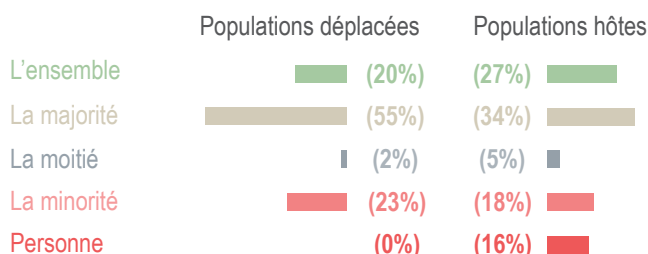
Partie estimée des populations déplacées et hôtes ayant accès aux voies de référencement existantes, selon les IC et par proportion des sites :²⁰



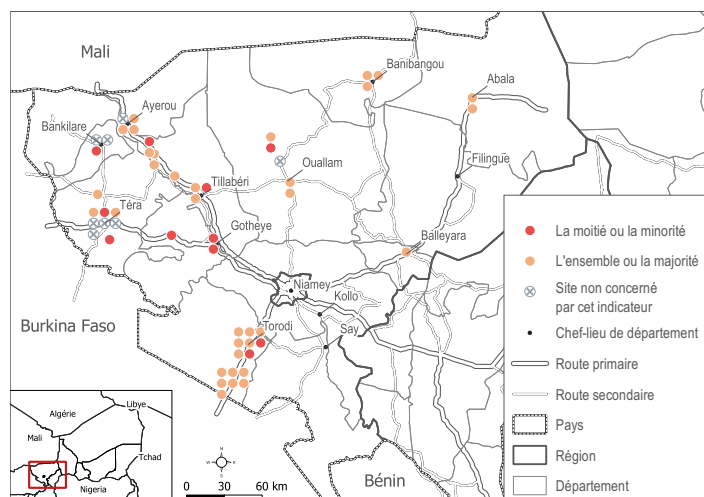
Partie estimée des populations qui utilisent ces voies de référencement, selon les IC, par proportion de sites et groupe de population :²⁰



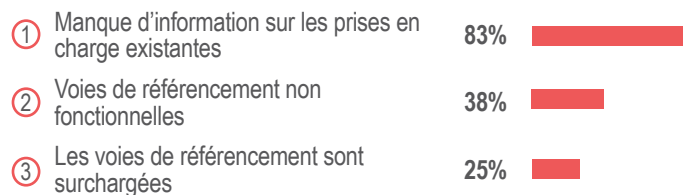
Partie estimée des populations qui considèrent les voies de référencement comme utiles et / ou efficaces, selon les IC, par proportion de sites et groupe de population :²²



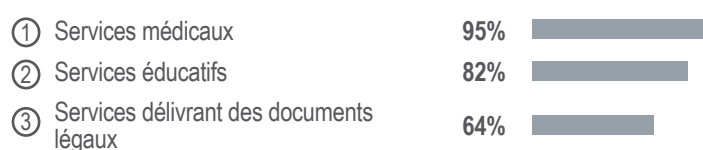
Carte 3. Partie estimée des populations déplacées qui considèrent les voies de référencement comme utiles et / ou efficaces, par site et selon les IC



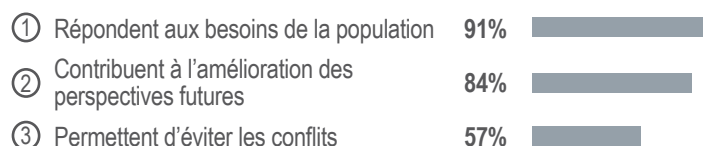
3 principales raisons rapportées pour lesquelles les populations déplacées et hôtes n'ont pas accès aux voies de référencement selon les IC et par proportion de sites :^{14 21}



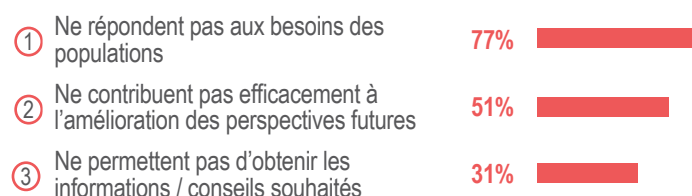
3 principales voies de référencement utilisées par les populations déplacées et hôtes, selon les IC et par proportion de sites :^{14 22}



3 principales raisons pour lesquelles les populations déplacées et hôtes considèrent les voies de référencement comme utiles et / ou efficaces, selon les IC et par proportion de sites :^{14 23}



3 principales raisons pour lesquelles les populations déplacées et hôtes considèrent les voies de référencement comme inutiles et / ou inefficaces, selon les IC et par proportion de sites :^{14 24}

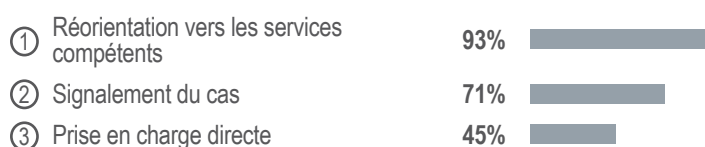


INFORMATIONS SUR LES STRUCTURES / COMITÉS DE PROTECTION AUXQUELS APPARTIENNENT LES IC INTERROGÉS

3 principaux groupes rapportés comme ayant recours plus souvent aux structures / comités de protection au cours des derniers mois, par proportion d'IC :^{14 25}



3 principaux services mis en place par les structures / comités de protection lorsqu'un cas de protection est rapporté / identifié, par proportion d'IC :^{14 26}



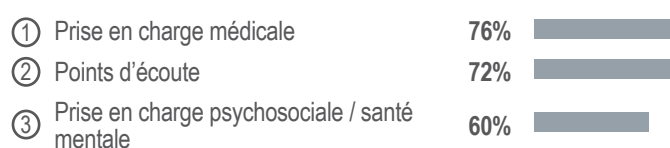
3 principaux services vers lesquels les personnes sont réorientées par les structures / comités de protection, par proportion d'IC :^{14 28}



3 principales voies de référencement couvertes par les structures / comités de protection, par proportion d'IC :^{14 26}

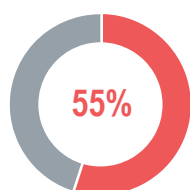


3 principales prises en charges directes disponibles dans les structures / comités de protection, par proportion d'IC :^{14 27}

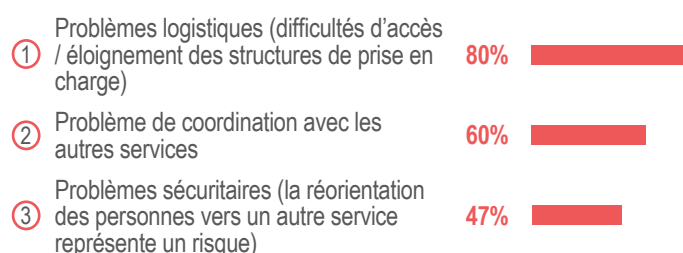


DIFFICULTÉS DES STRUCTURES / COMITÉS DE PROTECTION AUXQUELS APPARTIENNENT LES IC INTERROGÉS

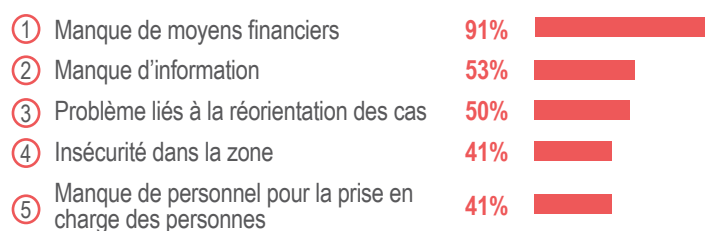
Proportion d'IC ayant rencontré des difficultés au sein du mécanisme de référencement au cours des 6 mois précédant la collecte de données :



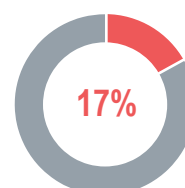
Principaux problèmes liés à la réorientation des cas de protection, rencontrés par les IC, par proportion d'IC :^{14 30}



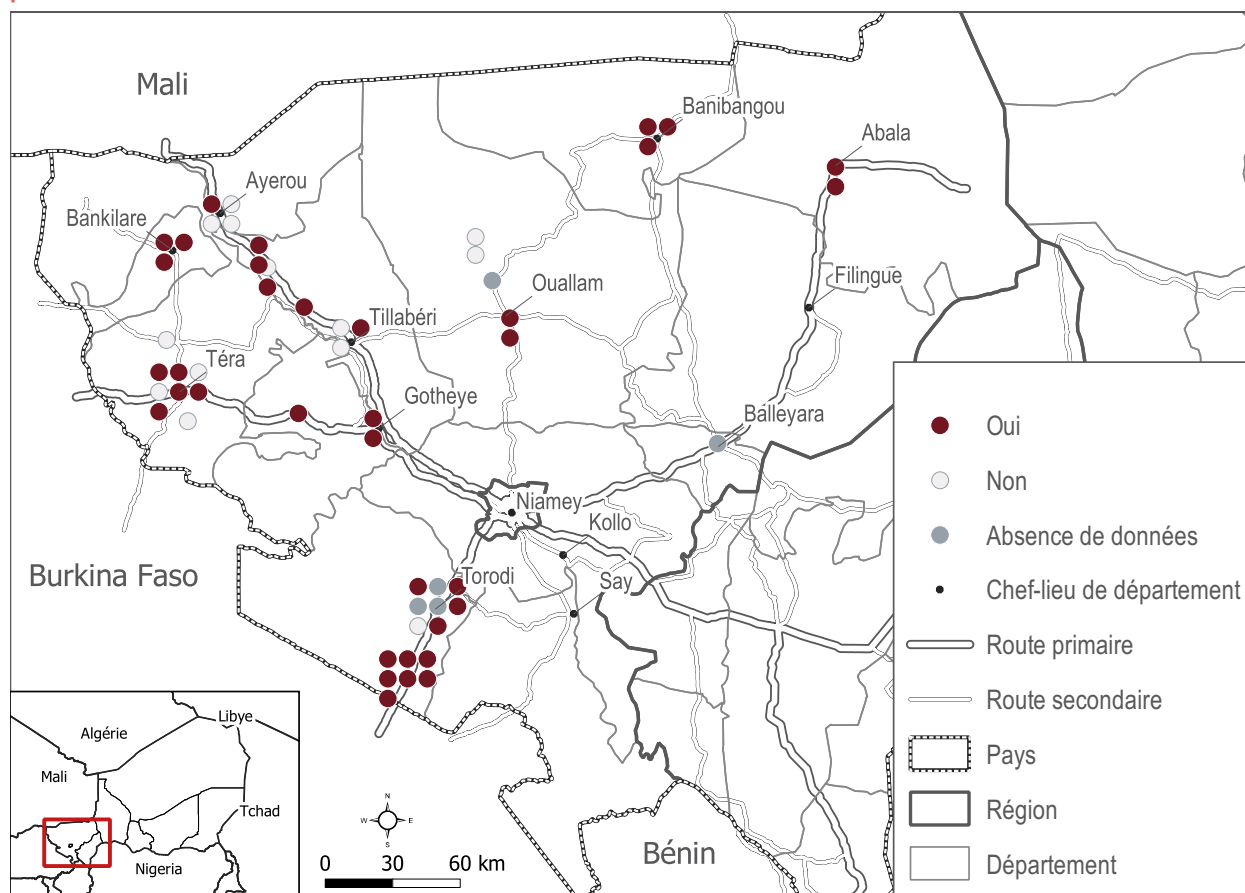
Principaux problèmes rencontrés par les IC au sein du mécanisme de référencement, par proportion d'IC :^{14 29}



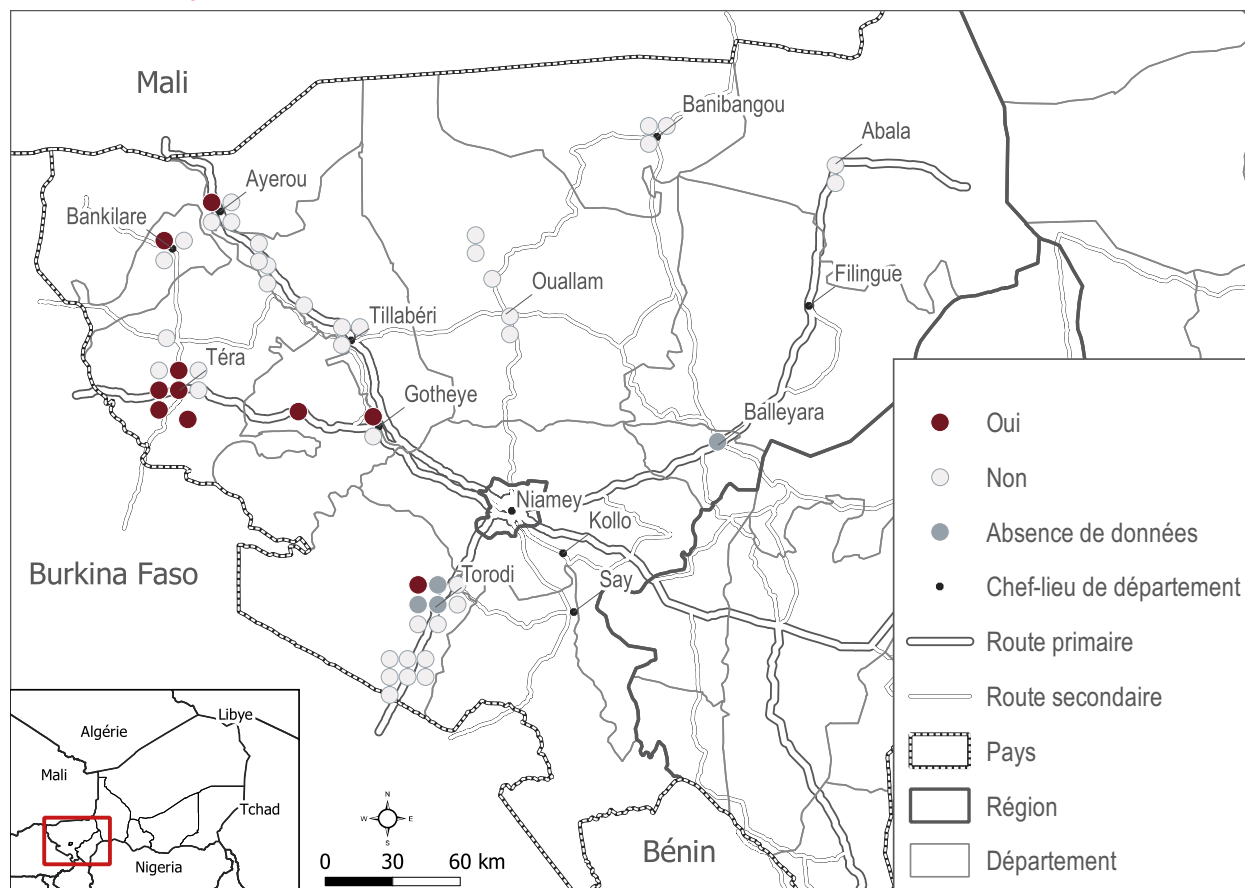
Proportion d'IC ayant rapporté avoir subi des menaces en raison de leurs activités au sein du mécanisme de référencement, au cours des 6 mois précédant la collecte de données :



Carte 4. Sites dans lesquels les IC ont rapporté avoir rencontré des difficultés au sein du mécanisme de référencement au cours des 6 mois précédant la collecte de données



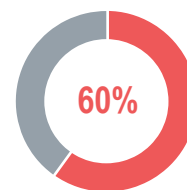
Carte 5. Sites dans lesquels les IC ont rapporté avoir subi des menaces en raison de leurs activités au sein du mécanisme de référencement, au cours des 6 mois précédant la collecte de données



3 principaux types d'atteinte à l'intégrité auxquels les IC ont été confrontés, par proportion d'IC :^{14 31}



Proportion d'IC ayant rapporté que ces menaces pourraient remettre en cause leur engagement au sein du mécanisme de référencement :³¹



Notes

- Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), [Rapport mensuel d'analyse des données de monitoring de protection, Régions de Tillabéri et Tahoua \(Niger\)](#), février 2021.
- Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), [Niger - Situation des mouvements de populations Diffa, Tillabéri, Tahoua et Maradi](#), au 31 décembre 2020.
- UNHCR, [Niger - Operational Update](#), March 2021.
- Mécanisme de Réponse Rapide (RRM).
- Les typologies de sites pris en compte par cette évaluation sont les camps / sites de réfugiés ; les sites de personnes déplacées internes (formels) ; les sites de personnes déplacées internes (informels / spontanés) ; les localités avec personnes déplacées en famille d'accueil.
- Les sites à évaluer dans l'ensemble de la région de Tillabéri ont été pré-identifiés à l'aide de plusieurs sources d'information, telles que OCHA, le Ministère de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophes, le Cluster Protection, le RRM, ainsi que le profilage des sites de déplacés réalisé par REACH dans la région de Tillabéri les mois de septembre et octobre 2020.
- Les trois questionnaires sont disponibles en [ligne](#).
- Les IC ont été identifiés parmi les personnes déplacées (PDI ou réfugiés) ayant des connaissances sur le groupe de population auquel ils appartiennent, vivant dans les sites évalués, en matière de protection générale : deux IC (un par genre) dans chaque site au minimum ont été interrogés, sur la base d'un questionnaire structuré.
- Les IC ont été identifiés parmi les personnes déplacées (PDI ou réfugiés), de préférence de genre féminin, ayant des connaissances spécifiques sur la protection de l'enfance et les VBG, vivant dans les sites évalués : un IC dans chaque site au minimum a été interrogé, sur la base d'un questionnaire structuré.
- Les IC ont été identifiés parmi les personnes travaillant dans les mécanismes de référencement et suivi de la protection dans les sites / zones évalués : 10 IC par département au maximum ont été interrogés, sur la base d'un questionnaire structuré.
- Les sites évalués (10 au total, 1 dans chaque département) ont été identifiés à l'aide du Cluster Protection, en raison des tendances récemment notées de déplacement des personnes déplacées vers les sites les plus sécurisés, se trouvant souvent dans les chefs-lieux communaux et / ou départementaux : Bankilaré, Ayerou (site de réfugiés), Zongo (Téra), Tadress (Tillabéri), Gotherye, Torodi, Ouallam (site de PDI), Banibangou, Abala (site de réfugiés) et Zongo (Baileyara). Jusqu'à 6 GD ont été réalisés dans chaque site évalué, sur la base de questionnaires semi-structurés (disponibles en [ligne](#)). Chaque groupe de discussion était composé de 6 à 14 personnes, sélectionnées en consultation avec le chef de la communauté et / ou du site : cela a permis d'assurer une certaine représentativité de la population concernée au sein des GD, en sélectionnant des personnes de différentes tranches d'âge, de milieux sociaux-culturels variés et exerçant des activités différentes.
- Afin d'avoir des résultats à l'échelle des sites, lors de l'analyse REACH a procédé à l'agrégation des différentes données par site, selon des critères de pondération préétablis.
- Il faut noter que les pourcentages ont été arrondis au nombre entier, ce qui explique que pour certains indicateurs le total ne soit pas toujours exactement égal à 100, à 1% ou 2% près.
- Les IC pouvaient choisir plusieurs options de réponses (question à choix multiples).
- Pourcentages calculés sur le total de sites dans lesquels les IC ont rapporté que des incidents sécuritaires ont eu lieu sur le site au cours des six mois précédant la collecte de données.
- Dommages volontaires ou non à l'intégrité physique (droit à la vie et droit au respect du corps) ou psychique (droit à la dignité et au respect de la santé mentale) de la personne.
- Pourcentages calculés sur le total de sites dans lesquels les IC ont rapporté que des atteintes à l'intégrité de la personne ont eu lieu sur le site au cours des six mois précédant la collecte de données.
- Pourcentages calculés sur le total de sites dans lesquels les IC ont rapporté une augmentation des cas d'atteintes à l'intégrité, au cours des six mois précédant la collecte

de données.

- Les "mécanismes de référencement" ont été conçus comme l'ensemble des "mécanismes de protection" existants au niveau communautaire et des "voies de référencement" disponibles pour les populations vivant dans le site / la localité. Les "mécanismes de protection" existants au niveau communautaire étant les premiers acteurs / services à disposition des victimes d'incidents sécuritaires et / ou d'atteintes à l'intégrité, alors que les "voies de référencement" se réfèrent au processus de coopération entre de multiples parties prenantes pour fournir des services de protection et d'assistance aux victimes.
- Pourcentages calculés sur le total de « sites » dans lesquels les IC ont rapporté l'existence d'au moins une des voies de référencement suivantes dans la localité : appui psychosocial et médical, éducation, services de conseil, accès aux documents d'état civil / actes ou extraits de naissance, suivi judiciaire, programme d'AGR.
- Pourcentages calculés sur le total de sites dans lesquels les IC ont rapporté qu'une partie des populations déplacées et hôtes n'ont pas accès aux voies de référencement existantes dans la localité.
- Pourcentages calculés sur le total de sites dans lesquels les IC ont rapporté qu'une partie des populations déplacées et hôtes utilisent les voies de référencement existantes dans la localité.
- Pourcentages calculés sur le total de sites dans lesquels les IC ont rapporté qu'une partie des populations déplacées et hôtes considèrent les voies de référencement existantes dans la localité comme utiles et / ou efficaces.
- Pourcentages calculés sur le total de sites dans lesquels les IC ont rapporté qu'une partie des populations déplacées et hôtes considèrent les voies de référencement existantes dans la localité comme inutiles et / ou inefficaces.
- Pourcentages calculés sur le total d'IC ayant rapporté que des incidents sécuritaires et / ou des atteintes à l'intégrité ont eu lieu sur le site au cours des six mois précédant la collecte de données.
- Pourcentages calculés sur le total d'IC ayant rapporté l'existence d'au moins une des voies de référencement suivantes dans la localité : appui psychosocial et médical, éducation, services de conseil, accès aux documents d'état civil / actes ou extraits de naissance, suivi judiciaire, programme d'AGR.
- Pourcentages calculés sur le total d'IC ayant rapporté que leur structure / comité de protection offre une prise en charge directe des cas de protection.
- Pourcentages calculés sur le total d'IC ayant rapporté que leur structure / comité de protection s'occupe de la réorientation des cas de protection vers les services compétents.
- Pourcentages calculés sur le total d'IC ayant rapporté avoir rencontré des difficultés au sein du mécanisme de référencement au cours des six mois précédant la collecte de données.
- Pourcentages calculés sur le total d'IC ayant rapporté avoir rencontré des difficultés liées à la réorientation des cas de protection.
- Pourcentages calculés sur le total d'IC ayant rapporté avoir subi des menaces en raison de leurs activités au sein du mécanisme de référencement, au cours des six mois précédant la collecte de données.

A propos de REACH :

REACH Initiative facilite l'élaboration d'outils et de produits d'information visant à renforcer les capacités des acteurs humanitaires à prendre des décisions informées lors de situations d'urgence, de redressement et de développement. Pour ce faire, les méthodes utilisées par REACH incluent la collecte de données primaires, suivie d'une analyse approfondie de celles-ci. Toutes les activités sont menées dans le cadre des mécanismes de coordination inter-agences. REACH est une initiative conjointe d'IMPACT Initiatives, d'ACTED et de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche – Programme opérationnel pour les applications satellitaires (UNITAR-UNOSAT).